

association **environnement juste** bien comprendre pour mieux décider

une association loi 1901 - sans but lucratif

siège social : mairie, 46800, belmontet - correspondance : les garnèdes, 46800, belmontet

email : asso.environnement.juste@gmail.com - site internet : www.environnement-juste.org

Mercredi 4 décembre 2013

Chers amis adhérents,

Tout d'abord je vous remercie pour votre présence et votre soutien lors de notre réunion publique du 5 septembre dernier.

Cette réunion d'information que nous avons organisée dans la salle des fêtes à Saux le 5 septembre 2013 à été un grand succès. Plus de 200 personnes ont fait le déplacement pour avoir des informations précises sur les projets d'implantations d'éoliennes industrielles dans les communes Montaigu de Quercy, Saux, Saint-Matré et Belmontet, et pour participer au débat. Nous avons pu accueillir les conseiller généraux Monsieur Jean Lavabre et Madame Jeannine Ausset, qui est en même temps Maire de Saux, le Maire de Montaigu de Quercy, Monsieur Robert Alazard, le Maire de Saint-Matré, Monsieur Chistian Bessières, le Maire de Valprionde Monsieur Paul Ficat et le Maire de Belmontet Monsieur Guy Vidal. Le Président de la Communauté de Communes de Montcuq, Bernard Borredon, a envoyé ses excuses car il était déjà pris ailleurs. Parmi le public étaient un grand nombre d'élus des communes concernées par les projets de parcs éolien industriels de l'entreprise AboWind de Toulouse et Soleil du Midi Développement de Villemoustaussou, (11620).

Après un mot de bienvenue de Anne Godin, notre vice-président à Tim Abady a informé le publique sur les aspects juridiques et législatifs a développé les facettes économiques et a donné une analyse du rendement réel des éoliennes industrielles basée sur une production réelle.

L'impact sur les habitants, qui subissent les nuisances des parcs éoliens industrielles, souvent à un minimum 500 mètres de leur pas de portes, a été démontré par la projection du film sur le Lévézou en Aveyron. Ce film est toujours disponible sur notre site Internet ou en DVD sur commande.

J'ai moi-même démontré l'impact sur nos paysages avec une présentation multimédia power-point.

La presse locale était bien présente, leurs récits sont à lire sur les sites:

<http://www.ladepeche.fr/article/2013/09/10/1705258-saux-l-eolien-en-questions.html>

http://www.lepetitjournal.net/011016-40987-Salle-bondee-et-inquiete.html_1

La Vie Quercynoise a également publié un article dans leur édition du 10 septembre à la page 18.

Motion de refus du conseil municipal de Saint Matré.

Nous pouvons maintenant vous informer que le 1er octobre 2013 le conseil municipal de Saint Matré, 46800, a signé à l'unanimité une « Motion de Refus de projet éolien industriel sur leur commune et plus largement sur les communes et départements limitrophes ».

Notre association tient à féliciter et remercier le conseil municipal de Saint Matré pour cette initiative qui représente un premier pas important pour la protection de l'environnement du Quercy Blanc, de ses populations et leur qualité de vie.

Nous renouvelons la demande exprimée à notre réunion publique du 5 septembre à Saux que tout les conseils municipaux du Quercy Blanc, et en particulier les communes de Montaigu de Quercy, Belmontet, Valprionde, Belveze et Saux prennent eux aussi des motions de refus de l'éolien industriel.

Le maire de Montaigu de Quercy nous a confirmé verbalement que les contacts avec les entreprises Abo-Wind et Soleil du Midi Développement ont été interrompus et que le conseil ne prendra aucune décision avant les élections municipales.

A nous de persuader tous les candidats pour les élections municipales, que le Quercy Blanc et le Pays de Serres, vu que le vent est trop faible pour une exploitation éolienne industrielle efficace, vu que le caractère paysager de notre environnement qui a fonction de lieu d'accueil résidentiel et touristique, ne sont pas des régions pour le développement de l'éolien industriel.

Bien à vous

André De Baere, président